



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et les dix-neuf Novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

**Présents :** Mmes et Mrs Éric AUDIBERT, Michèle TRUC, Dominique LIAUTAUD, Delphine DELSARTE, Olivier DEBOURREZ, Charlotte FABRE, Jean GRIMALDI, Joseph GALLUZZO, Laurent REMY, Patrice BURLANDO, Laurent JANVRIN, Pierre BONNET, Jacqueline ROLFE

**Absents excusés :** Roselyne BIGI

**Absents représentés :** Frédérique ROUSTANG représentée par Éric AUDIBERT

Madame DELSARTE Delphine a été nommée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu des Commissions Communales
2. Approbation Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18/09/2024

#### DOMAINES ET PATRIMOINE

3. Autorisation signature de compromis appartement de la Poste

#### MARCHE PUBLIC

4. Avenant N°2 Lot 6 MAPA2023-002 Travaux de réhabilitation des remises

#### FONCTION PUBLIQUE

5. Activité accessoire Madame MOLET pour le service jeunesse
6. Convention CDG83 médecine préventive 2025-2028

#### FINANCES LOCALES

7. Forfait mobilité durable
8. Participation au contrat de prévoyance des agents 2025
9. Demande de subvention auprès de la région pour acquisition immeuble 26 Grand Rue
10. Modification régie de recettes 12205 périscolaire
11. Attribution des subventions allouées aux associations 2024
12. Création d'un budget annexe cimetière
13. Décision modificative N°1 Budget primitif 2024

#### INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

14. Reconduction de la convention avec la commune de Correns pour prêt de minibus

15. Questions diverses
16. Informations diverses

### 1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

**Commission scolaire (D. LIAUTAUD)** le centre de loisirs de la toussaint s'est bien passé, en parallèle Mme MORGANA a mis en place une classe de soutien scolaire pour 9 enfants. Le premier conseil d'école a eu lieu le 5 novembre dernier.

**Commission Culture et associations (J. ROLFE)** prochainement les élus seront mis à contribution pour la distribution des bulletins municipaux. La commune de Montfort Sur Meu (Bretagne) nous propose de participer au rassemblement des Montfort de France qu'elle organise du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin 2025. Les élus intéressés pour tenir un stand et représenter la commune doivent s'inscrire avant le 30 novembre.

**Commission Travaux (L. JANVRIN)** Le marché de la Palud est en ligne, la réception des plis est prévue le 3/12/2024. Le bureau d'étude doit ensuite nous remettre son rapport d'analyse des offres.

**Commission Tourisme (C. FABRE)** Les illuminations sont installées et seront activées la deuxième semaine de décembre, le marché de Noël aura lieu le 14 décembre, plusieurs animations gratuites, la présence d'une conteuse à la médiathèque, de nombreux stands, le feu d'artifices à 18 h 00 et un spectacle de marionnettes gratuit destiné aux enfants. L'Association la Clau d'Argens offrira l'anchoïade en fin d'après-midi.

**Commission environnement (L. REMY)**. Les sapins seront livrés prochainement. Un diagnostic est en cours sur les marronniers devant la mairie ainsi qu'un devis pour les platanes de l'allée du château. Début 2025 nous programmons deux balades avec un ethnobotaniste pour améliorer la connaissance publique sur l'environnement. Renouvellement des arbres de la Palud et des remises en commande.

## 2. APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 09 2024

Vote : Adopté à l'unanimité

### DOMAINE ET PATRIMOINE

## 3. AUTORISATION DE SIGNATURE COMPROMIS DE VENTE APPARTEMENT LA POSTE

Monsieur le Maire soumet au conseil une proposition d'achat formulée pour l'immeuble de l'ancienne Poste situé au 20 Grand Rue, pour un montant de 129 000€ honoraires d'agence inclus soit 120 000 € net vendeur.

Vote : Adopté à l'unanimité

### MARCHE PUBLIC

## 4. AVENANT N°2 LOT 6 MAPA2023-002 TRAVAUX DE REHABILITATION DES REMISES

Monsieur le Maire propose de valider l'Avenant 2 pour le Lot 6 dans le cadre du marché de travaux pour la réhabilitation des remises concernant l'ajout de plafonds démontables dans la partie cuisine en remplacement des plafonds non démontables.

| Lot | Entreprise     | Montant HT Base | Avenant 2 plus-value | Moins-value | Nouveau montant | Variation |
|-----|----------------|-----------------|----------------------|-------------|-----------------|-----------|
| 6   | SPPR           | 27 071.72 €     | 1 747.20 €           | -1 123.20 € | 27 695.72 €     | 2.3 %     |
|     | T.V.A. 20.00 % | 5 414.34 €      | 349.44 €             | -224.64 €   | 5 539.14 €      |           |
|     | TOTAUX T.T.C.  | 32 486.06 €     | 2 096.64 €           | -1 347.84 € | 33 324.86 €     |           |

Vote : Adopté à l'unanimité

### FONCTION PUBLIQUE

## 5. ACTIVITE ACCESSOIRE MADAME MOLET DELPHINE POUR LE SERVICE JEUNESSE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de maintenir un accompagnement pour le nouveau directeur du service jeunesse durant l'année 2025. Cet accompagnement est essentiel pour assurer la bonne gestion du service et des projets en cours, en collaboration avec Madame Delphine MOLET.

Vote : Adopté à l'unanimité

## 6. CONVENTION CDG83 MEDECINE PREVENTIVE 2025-2028

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Var à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 par la signature d'une convention, celle-ci ayant pour objet le suivi médical des agents dans le cadre de leurs fonctions.

Vote : Adopté à l'unanimité

### FINANCES LOCALES

## 7. FORFAIT MOBILITE DURABLE

Le forfait mobilité durable est une mesure introduite pour encourager les agents à utiliser des modes de transport plus écologiques et moins polluants, dans le but de favoriser les alternatives à la voiture individuelle, telles que le vélo, le covoiturage, ou les trottinettes électriques. Monsieur le Maire propose au conseil d'en faire bénéficier les agents remplissant les conditions d'attribution.

Vote : Adopté à l'unanimité

## 8. PARTICIPATION AU CONTRAT PREVOYANCE DES AGENTS 2025-2026

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir les risques suivants :

- Prévoyance : Monsieur le Maire propose de passer la contribution qui est actuellement de 5€ à 10€ bruts mensuels, par agent, à compter de janvier 2025,
- Santé : Monsieur le Maire propose de passer la contribution qui est actuellement de 15€ à 20€ bruts mensuels, par agent, à compter de janvier 2026,

Vote : Adopté à l'unanimité

## 9. DEMANDE DE SUBVENTION REGION POUR ACQUISITION IMMEUBLE 26 GRAND RUE

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble sis 26 Grand Rue, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès de la Région pour un montant de 154 550 € soit 50 % du coût total.

Vote : Adopté à l'unanimité

## 10. MODIFICATION REGIE DE RECETTES PERISCOLAIRE 12205

Afin de continuer à encaisser les produits de la restauration scolaire et des services périscolaires il convient de modifier la régie de recette pour augmenter son encaisse qui sera désormais de 7 500 € mensuel.

Vote : Adopté à l'unanimité

## 11. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS 2024

Monsieur le Maire propose de répartir les subventions non attribuées comme suit :  
Mesdames LIAUTAUD et TRUC ne prennent pas part au vote

| Dénomination                    | Montant attribué 2024 |
|---------------------------------|-----------------------|
| Ass Carçoise ACASED             | 300.00 €              |
| AFM Téléthon                    | 100,00 €              |
| ADAMVAR                         | 150.00 €              |
| APDMT TRAD o Sud                | 1 800,00 €            |
| AIKIDO                          | 150.00 €              |
| AMIS DE LA GENDARMERIE          | 100.00 €              |
| ART SCENICUM                    | 6 000,00 €            |
| BRAVADEURS                      | 300.00 €              |
| FRANCE ALZHEIMER                | 100.00 €              |
| CAF DU BESSILLON                | 500,00 €              |
| ASSOCIATION CAISSA              | 400,00 €              |
| CAMELEON                        | 500.00 €              |
| LA CIGALE                       | 800.00 €              |
| FOYER RURAL                     | 200,00 €              |
| JEUNES AGRICULTEURS DU VAR      | 300,00 €              |
| LA CLAU D'ARGENS                | 1800.00 €             |
| Complément LA CLAU D'ARGENS     | 1500.00 €             |
| KRAV MAGA                       | 400.00 €              |
| LE CREA DE SILINAI              | 15 800.00 €           |
| MOUVEMENTS SENSIBLES            | 850.00 €              |
| RADIO VERDON                    | 100.00 €              |
| ORGUES ET MUSIQUE               | 300.00 €              |
| PEP 83                          | 150.00 €              |
| TENNIS CLUB MONTFORTAIS         | 900.00 €              |
| SOLIDARITE PAYSANS              | 100,00 €              |
| RUGBY                           | 800.00 €              |
| UNION DEPT SAPEURS POMPIERS VAR | 100,00 €              |
| Association les 1001 pattes     | 500.00 €              |
| SUBVENTIONS NON ATTRIBUEES      | 0                     |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>35 000 €</b>       |

Vote : 12 pour

## 12. CREATION D'UN BUDGET ANNEXE CAVEAUX

Les opérations relatives à la vente de caveaux étant des opérations de service public industriel et commercial (SPIC), il convient de créer un budget annexe « Caveaux ». Ce budget annexe utilisera la nomenclature de type M4 avec assujettissement à la TVA.

Vote : Adopté à l'unanimité

## 13. DM1 BP 2024

Considérant qu'au regard de l'exécution du Budget primitif 2024, il y a lieu de procéder à des réajustements de crédits afin de créer un budget annexe CAVEAUX, comme suit :

### COMPTES DEPENSES

| Imputation         | Nature                                 | Ouvert           | Réduit           |
|--------------------|--|------------------|------------------|
| 011 / 6078 / 017   | Autres marchandises                    |                  | 36 000,00        |
| 023 / 023          | Virement à la section d'investissement | 36 000,00        |                  |
| 27 / 276341 / OPFI | Communes membres du GFP                | 36 000,00        |                  |
|                    | <b>Total</b>                           | <b>72 000,00</b> | <b>36 000,00</b> |

### COMPTES RECETTES

| Imputation       | Nature                                | Ouvert           | Réduit      |
|------------------|---------------------------------------|------------------|-------------|
| 021 / 021 / OPFI | Virement de la section d'exploitation | 36 000,00        |             |
|                  | <b>Total</b>                          | <b>36 000,00</b> | <b>0,00</b> |

Vote : Adopté à l'unanimité

### INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

## 14. RECONDUCTION CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE CORRENS POUR PRET DE MINIBUS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis 2023 la Commune de Correns met régulièrement à disposition de la commune pour notre Club ados, un minibus 9 places par le biais d'une convention. Monsieur le Maire propose de reconduire celle-ci pour la période 2025-2026.

Vote : Adopté à l'unanimité

## 15. QUESTIONS DIVERSES

J. GALUZZO : est-il vrai qu'il va y avoir un changement de la numérotation des voies ?

Mr le MAIRE : oui, nous avons une obligation légale de mettre à jour la base d'adresse locale depuis le 01 janvier 2023, un travail a été initié en partenariat avec la Poste afin de renuméroter et de renommer les voies. Nous communiquerons à ce sujet dans les mois à venir.

## 16. INFORMATIONS DIVERSES

Mr le Maire : suite à mon courrier concernant l'accident survenu en septembre dernier quartier Les Spéluques, le département m'informe qu'il prend en compte ma demande de sécuriser la portion de voie mais qu'il n'y aura pas de travaux de prévus avant 2027, cependant le stop a été repeint pour une meilleure visibilité.

La séance est levée à 19 h 20

Le Maire  
  
Eric AUDIBERT  


La Secrétaire

  
Delphine DELSARTE

Affiché le 19/12/2024